MAGAZINE BIMESTRIEL

VIVRE À FRENEUSE

Automne 2022

Freneusiennes, Freneusiens,

Petites villes de demain

Dans la poursuite d'une crise sanitaire mondiale sans précédent, nous sommes à l'aube d'un hiver placé dans un contexte énergétique en forte crispation. À l'aune de ses capacités, notre équipe municipale mène depuis deux ans d'importants travaux visant à apporter certaines réponses aux enjeux environnementaux et sociétaux de demain. Par le présent édito, je tenais à vous en présenter deux d'entre eux : notre adhésion au Parc Naturel Régional du Vexin Français (P.N.R.V.F.) et le programme Petites Villes de Demain.

À la suite de la présentation par le P.N.R.V.F. du projet de charte "Horizon 2040", que je qualifie de délicieusement ambitieux, je crois opportun de nous y adosser à 100 % pour chacune de nos actions à venir. S'assurer dès à présent de la pertinence et de l'adéquation de ces dernières aux objectifs définis par la Charte, nous permettra de faciliter nos futures relations avec le Syndicat Mixte du Parc et d'être dans une dynamique motrice jusqu'à notre intégration finale prévue pour 2024.

La charte est un projet de territoire qui nous grandit et détermine notre appartenance à une communauté de collectivités désireuses de coopérer sur toutes les dimensions vertueuses d'un développement soutenable.

Le débat public est au cœur du fonctionnement des démocraties. Pour se forger une opinion éclairée sur des questions qui les concernent, les citoyens doivent avoir accès à une information indépendante et respectueuse de la diversité des points de vue. Le temps du débat permet ensuite d'exprimer des choix à partir desquels sont conçues les politiques publiques qui orientent la destinée d'une ville comme la nôtre.

À ce titre, les travaux d'étude et de concertation citoyenne inhérents au programme Petites Villes de Demain ont débuté en août et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Les deux premiers ateliers ont mobilisé de nombreux Freneusiens que je remercie chaleureusement. Aussi, je vous invite vivement à venir participer au prochain atelier qui se tiendra **mercredi 9 novembre (18h30 à 20h30)** à Freneuse dans les locaux de notre communauté de communes.

Freneusiennes, Freneusiens, venez exprimer et confronter vos avis et vos aspirations car c'est ici que la démocratie participative trouve toutes ses lettres de noblesse.

Le Maire
Ghislaine HAUETER

BILAN DU DIAGNOSTIC EN MARCHANT DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Les enjeux soulignés par les Freneusiens :

- Connecter le « vieux » et le « nouveau » Freneuse par un réseau de circulation douce,
- Inciter les habitants à emprunter davantage les liaisons douces, notamment les voies du bord de Seine vers Bonnières,
- Renforcer les règles d'urbanisme pour éviter certaines constructions qui nuiraient à la qualité du village,
- Des écoles vétustes aux Belles Côtes : où envisager la nouvelle école ? Reconstruction sur place ou création d'un seul groupe scolaire pour renforcer la mixité sociale ?
- Garder la ruralité du village

Lire l'intégralité du diagnostic freneuse78.fr/cadre-vie/petites-villes-demain.html

Ensuite, 3 ateliers thématiques participatifs les 28 septembre *(équipements & habitats)*, 19 octobre *(patrimoine & espace public)* et 9 novembre *(commerces & mobilités)* ont été proposés.

L'objectif de ces ateliers est de recueillir vos avis et ressentis en tant qu'habitants de la commune afin de construire un projet de centre-bourg adapté à vos besoins et envies. **Vous pouvez vous** inscrire à celui du **9 novembre** auprès de Romain JAMES r.james@ccpif.fr ou 01 73 14 80 92.

LE RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français(e) âgé(e) de **16 ans** doit se faire recenser. Il/elle recevra **une attestation** qu'il/elle devra présenter lors de certaines démarches *(inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment)*. Le/la jeune recensé(e) est ensuite convoqué(e) à participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)**

- Comment se faire recenser ? Le/la jeune se rend à l'accueil de la mairie, muni(e) de **sa carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile au nom d'un des parents (- 3 mois) et du livret de famille complet.**
- Toutes les informations sur presaje.sga.defense.gouv.fr/
- Application disponible sur smartphone

En cas de perte ou de vol de son attestation, il peut demander une attestation de situation administrative.

maJDC.fr

MARCHÉ SEMI-NOCTURNE HEBDOMADAIRE

LA VILLE DE FRENEUSE OUVRE SON MARCHÉ SEMI-NOCTURNE

DIVERS ÉTALAGES
ANIMATIONS PONCTUELLES

FACE AU
RESTAURANT SCOLAIRE

ARBRES ABATTUS EN BORDS DE SEINE

Beaucoup d'entre vous ont remarqué la coupe d'arbres, situés au croisement du chemin de halage et du chemin des prés.

Malheureusement, la Mairie n'a pas été informée de cette taille émanant de GRDF et sous-traitée par une Entreprise.

Raison invoquée par GRDF suite à notre prise de contact : la servitude obligatoire du cheminement de la conduite de gaz qui relie les deux berges de Seine, doit, visuellement, rester dégagée (contrôles aériens réguliers).

L'Entreprise a débarrassé les troncs les plus encombrants mais a laissé sur place les restes de la taille. GRDF s'excuse de l'état du site et s'engage à le nettoyer en janvier 2023.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE : UNE BELLE JOURNÉE D'ACTION ÉCO-CITOYENNE

En compagnie des associations Jeunes Pousses et Éco.Actif, nous avons pu compter sur une vingtaine d'Éco-Citoyens de Freneuse et Bonnières confondues pour mener cette opération **Nettoyons la Nature**, en partenariat avec le Centre commercial E. Leclerc de St-Marcel (27).

Grâce à vous, **110 kg** de déchets plastique, verre et ferraille ont été évacués de ce formidable espace naturel que sont les bords de Seine et du chemin des Nourreaux.

Merci à toutes et à tous, avec mention spéciale aux enfants, très impliqués tout au long de l'après-midi.

PROCHAINE OPÉRATION
MARS 2023

MONUMENT AUX MORTS : POURQUOI A-T-IL DÉMÉNAGÉ ?

Situé au centre de l'ancien cimetière, le Monument a été déplacé à l'extérieur de l'enceinte de celui-ci, sur la partie gauche, près de l'entrée. Ce déménagement était prévu depuis quelques temps mais la crise sanitaire a retardé de nombreux travaux.

Le manque de place, lors des cérémonies commémoratives, engendraient des piétinements sur les tombes avoisinant le Monument. Beaucoup de ces sépultures sont très anciennes voire vétustes et ne sont plus bien matérialisées au sol.

Une procédure de mise à jour des tombes démarrée depuis 2018, stoppée également à cause de cette période COVID, reprendra prochainement.

Les inscriptions du Monument aux morts seront rénovées. L'emplacement auprès des arbres sera réaménagé pour accueillir dans de meilleures conditions les participants aux commémorations afin de perdurer le devoir de mémoire.

De nombreuses personnes nous ont interrogés sur la disparition de la haie de cyprès dressée à l'entrée du cimetière. Malheureusement, les services techniques ont dû procéder à sa taille définitive car les arbres avaient contracté la maladie du "chancre du cyprès".

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice devant le Monument aux Morts

Rendez-vous à 10h30

Dépôt de gerbe, suivi d'un **recueillement en mémoire des défenseurs de la patrie.**

Puis **lecture de la lettre de la secrétaire d'état** chargée des anciens combattants et de la mémoire.

Enfin, **l'allocution du président de l'Union Nationale des Combattants.**

La présence des enfants de la commune sera la bienvenue.

DES NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Services administratifs

Hélène NUTIN vous accueille à la mairie, en remplacement d' Élodie GILLES. Elle a également en charge l'État-civil. L'accueil est renforcé en partie par Alex THOMAS, dévolu également à la communication. Florence LORTIE est chargée du secrétariat.

Centre Technique Municipal

André RUBIGNY a rejoint l'équipe. Il a pour mission l'entretien et la mise en valeur des espaces verts.

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

La mairie et la médiathèque seront fermées :

- samedi 12 novembre
- samedi 24 décembre
- samedi 31 décembre

ENSEMBLE POUR FÊTER LA NOUVELLE ANNÉE

La Mairie vous propose de nous retrouver à la salle des Fêtes des Ventines **samedi 31 décembre.**

Accueillons ensemble 2023 dans une **ambiance festive autour d'un repas.**

Les pénuries actuelles nous empêchent de fixer un tarif.

Nous vous tiendrons informés des modalités sur le site Internet freneuse78.fr et via l'application IntraMuros.

Cependant, vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire :

- à l'accueil de la mairie
- au **01 30 98 97 97**
- par mail **vieassociative@freneuse78.fr**
- en remplissant le coupon ci-dessous :

FÊTE DU NOUVEL AN

COUPON-RÉPONSE

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

à déposer :
- en mairie - 89 rue Ch. de Gaulle - 78840 Freneuse
- ou par courriel vieassociative@freneuse78.fr

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Courriel : ..... @ .....

Nombre de participants : .....

À retourner en mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Comité des fêtes

BOURSE AUX VÊTEMENTS - 24 SEPTEMBRE

Convivialité et bonne humeur ont illustré cette journée. Merci pour votre participation au marché de la seconde main.

LOTO - 25 SEPTEMBRE

Vous avez été nombreux à tenter votre chance lors de notre 1er Loto.

Parmi les lots remportés : tablette, robot ménager, caisse à outils, cafetière expresso, appareil raclette-crêpière...

Un après-midi divertissant et convivial à renouveler.

Nous vous informerons de la prochaine édition.

FRENEUSE ROSE - 9 OCTOBRE

Nos plus sincères remerciements pour avoir répondu présent !

De chaleureux mercis à vous tous et toutes qui avez participé (62 marcheurs, 20 cyclistes et 17 danseurs de zumba) à des actions en faveur du dépistage précoce du cancer du sein.

Soyez assurés que l'intégralité de vos dons (608 €) sera reversée à la ligue contre le cancer.

Samedi 29 Octobre
DÉFILÉ HALLOWEEN

Sam. 5 & Dim. 6 Novembre
BOURSE JOUETS PUÉRICULTURE

Sam. 10 & Dim. 11 Décembre
MARCHÉ DE NOËL

Nous contacter :
07 83 89 96 13
MP sur Messenger

Notre actualité
Facebook
"Comité des Fêtes Freneuse"

Rens. comitedesfetesfreneuse78@gmail.com

FESTI'FRENEUSE

Pour la 2ème année consécutive, la municipalité, les élus ainsi que la commission animation ont été heureux de vous voir si nombreux à ce week-end festif, organisé les **13 & 14 août, au bord de Seine.**

Structures gonflables, jeux en bois (*offerts par la Société MRDPS*), **pêche aux cadeaux** (*lots donnés par l'enseigne le Marché aux affaires*), **restauration sur place** (*par le Comité des Fêtes*) ont permis aux petits comme aux grands de profiter pleinement de ces deux jours, qui se sont déroulés sous le signe de la joie et de l'amusement, grâce notamment à une météo propice aux jeux de plein-air. **Nous tenons à remercier tous les bénévoles** qui ont contribué au bon déroulement de cette animation. Nous serons, à nouveau, ravis de vous accueillir lors de la 3ème édition.

DES LOISIRS POUR SE DIVERTIR

Une vingtaine d'associations, dont 9 nouvelles, vous ont présenté leur activité lors du Forum, samedi 3 septembre.

La loterie organisée par la Mairie a permis aux plus chanceux de remporter des bons d'achats d'un montant maximum de 100 €, de quoi enrichir votre équipement sportif et/ou culturel.

Ce fut un plaisir de vous voir si nombreux à cette manifestation sportive, artistique et culturelle.

Découvrez l'Univers de votre Médiathèque

OUVERTE À TOUS

Mardi : 15h à 19h
Mercredi : 10h à 12h
15h à 17h30
Jeudi : 15h à 17h30
Vendredi : 15h à 17h30
Samedi : 9h à 13h

Raconter une histoire à mon enfant ou consulter un guide pratique (voyage, recettes de cuisine ou bien jardinage) etc...
C'est libre et gratuit.

Je veux emprunter des documents ?
Je m'inscris *(justificatif de domicile)* : 15 ou 21 € par an /par famille si je réside à Freneuse ; 20 ou 29 € par an/par famille si j'habite dans une autre ville.

Grâce au Réseau «Lire en Boucles», j'accède depuis le portail lireenboucles.biblixnet.net, à l'actualité *(coups de coeur, nouveautés, animations)* et aux documents des 7 médiathèques *(Bennecourt, Bonnières, Gommecourt, Limetz, Moisson et Notre-Dame-de-la-mer)*. Depuis mon compte lecteur, je réserve, prolonge ou donne mon avis, je coche "Newsletter" pour rester informé.

Le mode "Drive" me permet à distance, de réserver les documents, mis ensuite à ma disposition.

TOUTE L'ANNÉE

Une offre variée, régulièrement étoffée

Au rez-de-chaussée : BD, mangas, revues, romans noirs, littérature de l'imaginaire et fictions adultes (notamment des livres en grands caractères). Étoffement et diversité du rayon dédié aux livres en grands caractères.

Au 1er étage : large éventail d'albums et de fictions jeunesse, documentaires et DVD.

Pour les recherches scolaires, les démarches administratives et autres travaux de bureautique, **4 postes informatiques reliés à une imprimante (noir et blanc) sont à votre disposition.** La médiathèque est dotée d'accès Wifi.

La Médiathèque, lieu animé : spectacles tout-petits (0-3 ans), heures du conte ou encore expositions... Animations gratuites et ouvertes à tous.
Et chaque semaine, les accueils des classes.

Pas le temps d'entrer ! En-dehors des horaires d'ouverture, je peux déposer les ouvrages empruntés dans la boîte **"Retour des documents"** située derrière la porte d'entrée, disponible 24 h/24.

120 rue Charles de Gaulle • 01 30 98 96 00 • mediatheque@freneuse78.fr

LE SUJET ÉPINEUX DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Les collectivités déjà touchées par la hausse des coûts

Si les particuliers sont protégés par un bouclier mis en place par l'État, **les communes subissent de plein fouet** cette augmentation historique. Certaines villes, comme Freneuse, adhèrent à un groupement de commandes *(Syndicat d'Électricité des Yvelines)* bénéficiant ainsi de tarifs négociés. Malheureusement, le système a ses limites.

Le cas de Freneuse

La hausse annoncée pour 2023 atteindra au minimum 55 %. **Ce qui représentera une augmentation de 76 500 € sur le budget électricité.**

Les bâtiments communaux sont chauffés au gaz dont la facture subira une hausse de 280 %, c'est-à-dire une augmentation de 295 000 €. **Au final, 371 500 € supplémentaires devront être consacrés à l'énergie.**

Réduction du temps d'éclairage, une solution imminente

Sur une année, l'éclairage nocturne représente en moyenne 11 heures de fonctionnement journalier. **Le réduire de 6 heures par nuit (soit une extinction de 23h à 5h) représente une économie de 50 %.** Certaines communes ont d'ores et déjà appliqué cette diminution. Il nous semble évident d'adopter cette mesure, solution à court terme pour limiter au maximum la hausse conséquente des coûts énergétiques.

Nous réfléchissons à équiper, notamment les passages piétons, d'une signalétique adaptée et surtout visible des conducteurs.

Piétons, cyclistes et conducteurs d'E.D.P.M. (trotinettes, hoverboards...), pensez à vous munir en conséquence (certains accessoires sont obligatoires).

La Gendarmerie pour renforcer la vigilance

Peut-être avez-vous assisté à notre réunion publique du 12 octobre. Nous vous en remercions, ainsi que la Gendarmerie pour sa participation active. Un tel changement nécessite des explications. En effet, il est important de répondre à vos inquiétudes. C'est pourquoi la gendarmerie s'est engagée à nous accompagner durant les premiers mois de réduction de l'éclairage public pendant la nuit. **La brigade nous tiendra informés aussitôt d'une éventuelle recrudescence d'incivilités ou d'actes de vandalisme.**

Prochain objectif, des solutions pérennes encouragées par les institutions

Bien entendu, nous travaillons à la mise en place de solutions à long terme, notamment le **remplacement de l'ensemble des lumières par des L.E.D. (Light Emitting Diode) ainsi que par des technologies innovantes.** La voirie et les bâtiments communaux seront également concernés. Pour information, certaines subventions octroyées pour la rénovation de l'éclairage sont subordonnées à l'application de la réduction du temps d'éclairage nocturne.

Une dimension écologique non négligeable

La pollution lumineuse est nocive et impacte la vie dans nos champs et nos forêts. Quand avez-vous nettoyé votre pare-brise maculé de moustiques ou d'autres insectes volants ? C'est la base de la vie animale qui fuit nos villages et nos campagnes. Vous souvenez-vous de la beauté du spectacle d'un ciel parsemé d'étoiles ?

Chers administrés, n'ayez aucun doute sur le bien-fondé de notre action. Elle fera l'objet d'une surveillance renforcée, de vous tous d'abord, de nous, des forces de l'ordre ou encore des amoureux de la nature. Autant de canaux qui nous permettront de négocier au mieux ce virage incontournable.

SAISON DE LA CHASSE 2022-2023

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse de Freneuse s'est tenue le 16 septembre 2022.

Ouverture générale de la chasse depuis le 18 septembre.

Fermeture générale de la chasse : **28 février 2023**.

À compter du 29 janvier 2023, la chasse dans le bois de Freneuse ne sera pas autorisée.

Les dates de battues seront communiquées ultérieurement.

Rappel : Pour le respect de la nature, il est impératif que chaque chasseur ramasse ses étuis de cartouches.

OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS CATÉGORIES 1 & 2

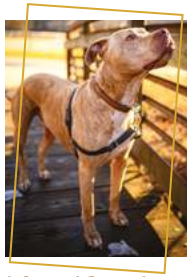

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : **chien d'attaque (1ère cat.) et chien de garde et de défense (2ème cat.)**

La détention d'un chien appartenant à ces 2 catégories est soumise à plusieurs conditions : **formation et attestation d'aptitude du propriétaire, permis de détention, souscription d'une assurance responsabilité civile, identification, évaluation comportementale du chien, etc.**

Toutes les informations • freneuse78.fr/prevention-securite/animaux-quelles-demarches/chiens-cat-1-2.html

CONDUCTEURS D'ENGINS DE DÉPLACEMENT MOTORISÉS RAPPEL DES OBLIGATIONS

Couramment appelés EDPM (les Engins de Déplacement Personnel Motorisés) sont reconnus comme une **nouvelle catégorie de véhicules depuis 2019.** Il s'agit des **trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards et monoroues.**

Le décret du 23 octobre 2019 fixe une réglementation dédiée aux EDPM pour lutter contre les comportements parfois dangereux de ces nouveaux types d'engins de déplacement personnel.

Pour rappel, **il est interdit de circuler sur les trottoirs** avec des engins de déplacement motorisés sans y être autorisé, punissable par une amende de **135 €uros.**

Source : Brigade de gendarmerie de Bonnières s/Seine

VOS COURSES GRÂCE À LA NAVETTE COMMUNALE

JEUDI APRÈS-MIDI

Le C.C.A.S. vous propose de vous emmener chez l'enseigne de votre choix **Intermarché et/ou Carrefour Market** .

2 points de rendez-vous :

- Les Belles Côtes à 14h (à domicile)
- Place Julie Guénard à 14h15

Conditions requises : être Freneusien(ne) et à mobilité réduite. **Ce service gratuit mobilise un ASVP jusqu'à 15h45, merci pour votre courtoisie et votre bienveillance à son égard.**

Renseignements complémentaires • C.C.A.S • 01 30 98 97 93 • ccas@freneuse78.fr

LA MISSION LOCALE

La Mission Locale du Mantois dispose de partenariats avec le Pôle emploi, le Conseil Départemental des Yvelines et les acteurs de la sphère économique et sociale. **Elle accompagne les jeunes de 16-25 ans** du territoire dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, et à l'entrepreneuriat et dans leur vie quotidienne.

Mission Locale du Mantois
Notre mission, votre réussite !

La Mission Locale vous reçoit en mairie, sur rendez-vous (inscription préalable requise au 01 30 94 23 44) de 9h à 12h :

- les 4 & 18 novembre
- les 2, 16 & 30 décembre

mission-locale-mantois.com

LE JOB BUS 78 POUR L'INSERTION : SALLE DES FÊTES DES VENTINES

Ateliers, événements, focus métiers ou encore job-dating, retrouvez régulièrement des animations.

Notre ambition ? Vous rebooster et vous faire découvrir de nouveaux métiers et rencontrer vos prochains employeurs.

Prochain Bus - 10h à 17h - sans RDV :

- Mardi 22 novembre

Plus d'informations : yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/

LA POSTE

ANIMATION LA POSTE : NOUVEAUX SERVICES POUR LES SÉNIORS

La Poste propose de rencontrer les séniors de notre commune

Mardi 13 décembre 2022, à 14h, à la Salle des Fêtes des Ventines pour leur présenter les différentes solutions favorisant la solidarité et l'autonomie :

- la visite du facteur à domicile
- le portage de repas
- la téléphonie mobile et surtout pour leur présenter la tablette ARDOIZ tablette numérique conçue pour les séniors

Entrée libre & gratuite

LE COLIS DES AÎNÉS

SALLE DES FÊTES DES VENTINES

Mercredi 28 décembre

10h à 17h

Sur présentation de votre pièce d'identité. Le coupon-réponse ayant été rendu au préalable en mairie.

Les personnes indisponibles ce jour pourront le retirer auprès du C.C.A.S. après avoir contacté le service au 01 30 98 97 93 ou par mail ccas@freneuse78.fr

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Liste « Agir pour Freneuse »

Y a t-il un pilote dans l'avion?
Notre groupe est insatisfait du manque de transparence de la mairie.
Notre maire a signé un engagement durant ce mois de juillet, au delà de ce que lui permet sa délégation, (votée en début de mandat) et a demandé par la suite au conseil de régulariser la situation.
Cela revient à considérer le conseil municipal comme chambre d'enregistrement.
Et que dire de nos demandes concernant les dépenses, où nous avons comme réponse "ne comptez pas sur la disponibilité de l'ensemble des documents demandés." ....alors que c'est la loi!
Ou simplement de savoir à quoi correspondent les dépenses engagées dans certains postes budgétaires... c'est trop demandé! Il faut un certain délai. Soit il y a un manque total de contrôle du budget soit on méprise l'opposition dans ses obligations.
Tout ce qui est demandé est normalement archivé ou doit être connu.

Plus de détail sur Facebook « agir pour freneuse » • agirpourfreneuse78@gmail.com •
AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, chers Freneusiens,
A l'occasion du Conseil Municipal du 30 juin dernier, une délibération budgétaire modificative fourre-tout était proposée. On y retrouvait, entre autres, et pêle-mêle, des dépenses pour la cantine relatives à l'augmentation des denrées, mais aussi des travaux de réfection dans des logements, dont ceux pour l'accueil des familles ukrainiennes, le tout sans chiffrage précis, mais tout de même « estimé » à 52 000 euros au total et pour lesquels d'ailleurs certains engagements avaient déjà été réalisés sans l'aval du Conseil Municipal...
Rien de bien nouveau finalement sur le procédé...Mais, coup de théâtre, si cette délibération a été rejetée par l'opposition, elle l'a aussi été par une partie de la majorité !
Une première...Ou, le début d'un exercice de lucidité...
Autre « surprise », à l'occasion du dernier Conseil Municipal, sur le financement de l'étude relative au projet des « petites villes de demain », que nous soutenions par ailleurs, passé de 20 000 à 40 000 euros sans autre explication ou justification : « qu'une réunion d'information le lendemain » soit après le vote et la demande de financement en Conseil Municipal. Ici aussi, rien de nouveau sur la méthode...à l'exception que les Conseillers Municipaux ressemblent de plus en plus à des figurants plutôt qu'à des acteurs de la vie citoyenne, les décisions étant manifestement prises en amont, le Conseil Municipal étant réduit à une chambre d'enregistrement.
Plus rien ne semble pouvoir arrêter notre Maire, dans l'exercice de son pouvoir autoritaire et solitaire...mais dormez tranquilles, ce n'est pas grave, car tout cela n'est (encore) possible qu'avec votre argent...public !
Nous restons naturellement vigilants quant à la défense de vos intérêts.

Facebook freneuseunirpourreussir • unirpourreussir@freneuse.com
Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

RETOUR SUR LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Procès-verbaux disponibles en ligne :
freneuse78.fr/ville/infos-mairie/conseil-municipal.html

JEUDI 29 SEPTEMBRE

1. Décision modificative n°2.
La nécessité d'apporter des crédits supplémentaires sur l'opération 171 « Petites villes de demain » pour la réalisation d'un plan de guide, étude de revitalisation des centres-bourgs dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

2. Création d'un marché semi-nocturne, approbation du règlement intérieur, autorisation de signature des conventions d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants.
Mettre en place une offre commerciale de proximité pour les Freneusiens, mais également renforcer l'animation de la commune et favoriser le lien social.

3. Choix du scénario pour la mise à 2X2 voies de la RN 3 entre Evreux et l'A13.
Approbation du scénario de référence : maintien de la configuration actuelle de la RN13 avec création d'une sortie sécurisée pour la bretelle de sortie d'autoroute n°15 venant de Rouen.

Questions diverses

JEUDI 30 JUIN

1. Décision modificative n°1.
2. Subventions aux associations.
3. Détermination du nombre d'adjoints suite à un siège vacant *(art. L2122-2 du CGCT).*
4. Élection d'un nouvel adjoint en remplacement de Madame Sandrine FRAYSSE, 2ème adjointe, démissionnaire de son poste d'adjointe.
5. Composition des commissions (modificatif).
6. Élection d'un délégué au Syndicat Intercommunal des Établissements pour Handicapés du Val de Seine.
7. Reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France.

Prochaine réunion du Conseil Municipal JEUDI 20 OCTOBRE - 20h30
Salle du Conseil (derrière la Mairie)

Céline MARQUES a démissionné de la délégation "Vie associative".
Néanmoins, elle reste conseillère municipale.

DON DU SANG - SAUVER 3 VIES EN 1 HEURE

Les réserves sont trop basses. Le port du masque est obligatoire.

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

BUS P.M.I. : POUR LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT

Des consultations de prévention gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans sont proposées par le service de P.M.I. *(Protection Maternelle et Infantile)* du Département.

Le médecin et l'infirmière proposent leurs consultations de protection infantile de **10h à 12h et de 13h30 à 15h30**. Le bus stationne sur le parking de la salle des fêtes des Ventines.

SUR R.D.V.
0801 80 10 78
OU
01 30 83 61 00

Prochaines venues : Lundis 14 novembre & 12 décembre

FINANCEMENT FORMATION BAFA

Une nouvelle campagne d'aide au financement de la formation BAFA avec l'aide de l'État et de la C.A.F. des Yvelines pour les habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville des Yvelines et pour les personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.

fles-78.fr/prochaines-formations/

FLES Yvelines et Hauts-de-Seine • 01 34 82 52 37 • fles.contact@gmail.com

SECTEUR JEUNES : NOUVEAU LOCAL POUR L'ACCUEIL OUVERT

Un nouveau local situé 13 rue de Général Leclerc, accueille désormais les adolescents.
Si l'année dernière votre enfant n'a pas fréquenté l'accueil ouvert, il vous faudra remplir le dossier d'inscription complet.

Rappel des tarifs :

- adhésion semestrielle : 15 à 30 € selon le quotient familial
- adhésion annuelle : 30 à 60 € selon le quotient familial

Page Facebook facebook.com/secteur.jeunes.de.Freneuse

Ma Lettre au Père Noël

Du 1er au 21 décembre, tu peux déposer ta lettre *(dans une enveloppe sur laquelle tu inscris ton prénom, ton nom et ton adresse complète) :*

- Dans la Maison de Noël à la Médiathèque (sur ta droite dès que tu entres) ou dans la boîte «Retour des documents».
- Au Marché de Noël les 10 & 11 décembre, dans la boîte prévue à cette effet.

L'adresse du **Père Noël :**
Impasse des Jouets - 33500 LIBOURNE
Pas besoin de timbre, les rennes s'en chargent !

L'APPLI DES BALADES SPORT-CULTURE

Envie de vous dégourdir les jambes tout en découvrant les plus beaux espaces naturels et monuments d'Île-de-France ? **La Région vous propose Bougeott, une application gratuite** *(App Store et Google Play)* **de running, de promenade et de découverte.**

Grâce à la localisation de votre téléphone mobile, Bougeott vous propose des itinéraires variés et personnalisés en fonction de vos envies : marche ou course, dans la nature, en ville, au bord de l'eau ou en forêt.

Vous pouvez enregistrer vos parcours favoris et prévoir des balades même dans des zones sans réseau grâce au téléchargement préalable des itinéraires.

Les chemins proposés sont accessibles à tous, sans niveau physique minimum requis.

iledefrance.fr/bougeott-lappli-des-balades-sport-culture-innove-encore

Le Pass Numérique est un dispositif de l'État co-financé par le département, visant à initier les publics éloignés du numérique.

Il se présente sous la forme d'un **chéquier d'une valeur de 100 €** remis pour le bénéficiaire à un organisme labellisé, chargé de dispenser des formations numériques de base.

Renseignements et inscriptions :

- PASS-NUMERIQUE-TADTerresdYvelines@yvelines.fr

- Pôle de proximité départemental de Bonnières s/Seine (site départemental)
  1 rue Valère Haegeman
- AlloSolidarité 01 30 836 836

NAISSANCES

Nour HAIDANE *(30/06/22)*
Charline LIMOUZIN *(07/07/22)*
Faith KODJO *(03/08/22)*
Théa POINTONNIER LANGLET *(04/08/22)*
Aline KHALIPHY *(26/08/22)*
Juliette BEUGRE *(02/09/22)*
Fériel BOUJAOUD *(19/09/22)*
Ismael ABDELOUAHED *(23/09/22)*
Wael ABDELOUAHED *(23/09/22)*

MARIAGES

Soumeya BENDAOUD & Sélim BERTHELOT *(05/08/22)*
Julie BAGLAND & Kévin BEDJOUDJOU *(27/08/22)*
Emmanuelle OLIVIÉ & Virgile GUÉRARD *(06/09/22)*
Isabelle AYROULET & Stéphane ORDONNAUD *(10/09/22)*
Élodie RODRIGUES & Rui COELHO NUNES *(10/09/22)*
Sabrina FAYE & Tony ALVES *(10/09/22)*
Odile DENIS & Julien ROUX *(01/10/22)*

DÉCÈS

André LASSUCE *(28/07/22)*
Josette DAMOIZEAU épouse BASTIEN *(08/08/22)*
Lucienne DELIMOGES épouse ROUVEL *(27/08/22)*
Marius ROMANSKI *(28/09/22)*

AVANT LE 31 DÉCEMBRE

- Demander la bourse communale, dans le cadre de la poursuite d'études post-bac, pendant 3 années consécutives - Dossier à retirer en mairie et téléchargeable sur le site Internet rubrique social & santé >ccas>les aides sans conditions d'âge
  ccas@freneuse78.fr • 01 30 98 97 93
- Déclarer vos ruches - Obligation annuelle pour tout apiculteur
  mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Grâce à l'**aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques** proposée par le Centre National du Livre, la médiathèque a bénéficié cette année d'**une subvention de 3000 € pour l'acquisition de livres.**

JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION INTRAMUROS

VOTRE VILLE AU QUOTIDIEN : LES INFOS UTILES ET PRATIQUES.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

COLLECTE DES E.M.R.

Vendredis 4 & 18 novembre
Vendredis 2, 16 & 30 décembre
Vendredis 6 & 13 janvier

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Secteur A : lundi 21 novembre
Secteur B : mardi 22 novembre
zonage freneuse78.fr/cadre-vie/freneuse-quotidien/collecte-dechets.html